

Bonjour à toutes et tous,

En ces jours tourmentés, nous espérons que vous allez bien et que vous profitez malgré tout, des plaisirs de la vie.

Nous avons une pensée pour les membres de l'association qui ont été touchés par le virus, et plus particulièrement pour un de nos adhérents que le COVID a emporté.

Nous comprenons par ailleurs qu'un certain nombre d'entre vous restent anxieux, face à ce virus qui est toujours présent, malgré la levée de certaines mesures de confinement.

C'est pourquoi nous vous invitons à continuer à observer les gestes barrières et à respecter la « distanciation physique » en toute circonstance.

Nous traversons actuellement une période exceptionnelle, qui nous amène à remettre en question nos habitudes et nos pratiques.

En tant que Présidente et responsable de l'association, je dois et je souhaite avant tout préserver la santé de chacun, et prends pour atteindre cet objectif, les décisions qui me semblent les meilleures.

Aidée en cela par les membres du bureau et du CA, je dois anticiper, prévoir, réagir, décider et protéger.

La vie associative est fondée sur l'échange, le partage, la discussion, mais confrontés à une situation sanitaire incertaine qui présente des risques non négligeables pour chacun d'entre nous, nous devons réduire les regroupements, mais aussi prévoir et organiser l'avenir.

Les départs :

Comme chaque année, un certain nombre de bénévoles engagés, élus et actifs de l'association souhaitent passer la main.

Pour cette raison, certaines activités devront peut-être être supprimées ; aussi, nous invitons ceux qui souhaiteraient s'engager à se faire connaître rapidement, afin de remplacer ceux qui ont déjà tant donné pour nous et que nous remercions chaleureusement.

L'Assemblée Générale :

Chacun comprendra que notre assemblée générale annuelle ne pouvait avoir lieu au mois de juin. Nous avons décidé en concertation avec la mairie de la reporter au 24 septembre 2020, si les conditions sanitaires bien sûr le permettent.

Les inscriptions saison 2020-2021 :

Dans le contexte actuel, il n'est pas envisageable de procéder comme nous le faisons les années précédentes. Ainsi les inscriptions devront tenir compte des mesures barrières en vigueur.

Personne ne comprendrait que l'association expose ses membres à un quelconque risque, en provoquant un rassemblement sur 3 jours en un même lieu.

Nous avons décidé qu'elles pourraient avoir lieu les 17, 18 et 19 septembre, et qu'elles se dérouleraient de la façon suivante :

- Une demi-journée serait dédiée aux nouveaux arrivants, une demi-journée aux bénévoles et leurs conjoints, puis une journée et demie aux renouvellements des anciens adhérents et à l'inscription des nouveaux inscrits.
- Le nombre de personnes mobilisées pour les inscriptions serait réduit autant que possible, ainsi, les animateurs ne seraient pas sollicités.
- Un adhérent pourrait déposer les bulletins d'autres adhérents.
- Le prix des activités resterait inchangé par rapport à la saison 2019-2020.
- Un règlement correspondant à l'adhésion à l'association et aux activités choisies serait déposé avec le bulletin. Un chèque par adhérent serait encaissé 4 à 5 semaines plus tard.
- En fin d'inscriptions, si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles dans l'atelier, le choix des inscrits retenus se fera sur deux critères : seront retenus en premier lieu les nouveaux arrivants, puis ceux qui comptent le moins d'années de participation à l'activité comme prévu dans le règlement intérieur.

Si plusieurs personnes ont la même ancienneté dans l'atelier, un tirage au sort serait effectué.

Ceux qui se verraient écartés de cette (ces) activité(s), bénéficieraient d'un remboursement du coût correspondant, par chèque à retirer auprès des accueillantes à la longère.

Pour la gymnastique, la marche nordique, la randonnée et la LCMA (licence FFR obligatoire pour cet atelier), il vous sera demandé un certificat médical d'aptitude à la pratique daté de moins de trois ans.

Pour les activités physiques, il est fortement conseillé d'être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile personnelle en cours de validité.

Il est bien entendu que toutes ces dispositions sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution du Covid.

Passez un bel été et prenez bien soin de vous.

La Présidente
Les membres du Bureau